

Revue municipale d'information

N°36 - 1^{ER} SEMESTRE 2024

Toute l'information sur votre commune



LA FÊTE DES JARDINS



LE MATCH DU COEUR

SOMMAIRE

Edito p. 2

Quoi de neuf à Sancoins? p. 3

Vie économique p. 4-5

Vie culturelle p. 6

Vie associative p. 7-9

Vie scolaire p. 9-10

Vie pratique p. 10-11

Agenda p. 12





Chers administrés, Depuis une dizaine d'années d'exercice, nous avons porté une attention toute particulière au budget. Collectivement, alors que nous subissons les crises successives, nous avons été vigilants à maîtriser les dépenses. D'indispensables et nombreux travaux d'entretien et d'aménagement de voirie ont ainsi été réalisés ; ils ont permis de contribuer à une amélioration très attendue du cadre de vie dans notre commune, accompagnant la mise à disposition de nombreux services. Ces efforts, conjugués à un réajustement indispensable de nos recettes en 2023, nous permettent aujourd'hui et malgré un contexte économique encore bien tendu de disposer de finances saines. Confrontées aux mêmes difficultés qu'à l'échelon communal, les différentes collectivités supérieures (Départementales, Régionales et l'Etat) ont souvent réduit leur soutien, de sorte qu'il nous faut sans cesse chercher de nouvelles recettes, en dehors de l'impôt, pour continuer d'investir de manière réfléchie, adaptée et forcément pondérée.

C'est pourquoi nous allons poursuivre en ce sens avec les futurs aménagements votés en conseil municipal, telle la mise en service du futur « tiers-lieu » (place du commerce à l'ancienne trésorerie) pour accueillir « le Pass'âge », déjà bien présent auprès de nos jeunes qui assurera l'accueil des associations utilisatrices. L'une d'entre elles, « L'outil en main » que la

municipalité a démarché pour son intérêt dans la transmission des savoir-faire en matière d'artisanat et de valorisation du patrimoine y trouvera toute sa place. Nos remerciements doivent aller aux personnes qui s'investissent dans cette association porteuse d'avenir, de même qu'à l'ensemble des membres actifs de nos nombreuses associations Sancoinnaises.

Les investissements prévus au budget 2024 seront déployés en faveur de votre quotidien et au service de projets qui serviront d'abord et avant tout l'ensemble de nos concitoyens. Il faut continuer à rénover, à s'adapter et prévoir (autant que possible), et pour tout cela investir. Les travaux de la rue des Naïades, contestés par certains, ont permis de reprendre, après bien d'autres rues, une chaussée très dégradée mais aussi une rénovation complète des réseaux, totalement opportune pour desservir les cinq parcelles constructibles mises en vente ; l'une d'elle est à ce jour déjà réservée. Dans ce programme de voirie figure aussi la rue du docteur Roux qui n'a pas de trottoirs et un réseau d'eau pluviale vétuste. Dans la continuité de l'aménagement du centre-bourg, un nouveau projet, budgétisé sur plusieurs

années, concerne les réaménagements de la place du Commerce ainsi que ceux de la place de la Halle et de la rue Fernand Duruisseau.

Que ce nouveau bulletin, à l'image des précédents, atteigne le seul but qui doit être le sien : vous informer le plus complètement possible et dans la continuité sur ce qui est fait dans et pour votre commune, dans quel contexte et à quelles conditions, ne serait-ce que pour pouvoir aller au-delà de certains propos actuellement publiés sur les réseaux sociaux. Ces derniers pourraient en effet constituer des lieux d'expression démocratique légitime et respectable si certains usagers voulaient bien restés attentifs à ne pas tomber dans les approximations, les faussetés, les excès de langage, voire, hélas, les insinuations et un manque de respect des personnes.

Votre Maire
Pierre GUIBLIN

LA FÊTE DES JARDINS

Pour la deuxième édition de la fête des jardins qui a eu lieu le 26 mai dernier au bord du canal, la municipalité et le comité des fêtes ont travaillé ensemble pour que la fête soit belle.

Les différents exposants présents vous accueillait à partir de 10h pour vous proposer plants de légumes, vivaces, fleurs, hôtels à insectes, vanille venue de Madagascar, créations artisanales, escargots ou encore caramels.

L'animation musicale était assurée par Philippe Ramananarivo et le soleil a fait une petite apparition !

La troisième édition est d'ores et déjà envisagée.



Un grand MERCI à tous les visiteurs ainsi qu'aux nombreux exposants:

- Earl Duchezeau
- LB-Creation fleurs séchées
- La Yourte - Maraîchers Bio
- Grace Barbosa
- Escar'bio du Berry
- Tout Fer Au Jardin
- L'Atelier du Caramel
- Michel Balluto hôtel à insectes
- Aromat'o plant
- La Ferme Dunand
- Marianne Denis (productrice de vivaces)
- Le Mag'ouvert
- École Du Rucher Vald'auvois
- Les Jardins de saphir
- Tsaravanille - Mme Armandine SIMON
- Les p'tits fruits de Saint Igny
- Pomone Bourbonnaise
- La Maquette Ambulante
- Mme Clowez
- Association AMCD (Arts manuels créatifs et décoratifs)

OPÉRATION FORMATION : VISA+



Les locaux du futur tiers-lieu, place du Commerce, ont accueilli, entre le 2 avril et le 12 juin, la seconde promotion de la formation « VISA + Parcours vers l'emploi ».

Grâce au soutien de la Mairie de Sancoins et en conventionnement avec l'organisme de formation Retravailler Centre-Val de Loire désormais rebaptisé Envergure, ce sont 12 stagiaires, originaires de Sancoins, Givardon, Grossouvre et Torteron, qui ont suivi un parcours sur les savoirs généraux, avec remise à niveau en français, en mathématiques, utilisation d'un ordinateur, apprentissage sur le fonctionnement d'une entreprise et l'acquisition des codes.

Une fois de plus, les locaux du futur tiers-lieu, remplissent l'objectif mis en avant lors du diagnostic de territoire, à savoir, la montée en compétences des individus et l'accès à la formation sur un territoire plutôt excentré.



5

TERRAINS

CONSTRUCTIBLES

Rue des Naiades

à Sancoins

À VENDRE

18€/M²

Pour toute **demande de renseignement**,
rendez-vous à l'**accueil de la mairie** ou par
mail : dgs@sancoins.fr



VILLE DE
SANCOINS

BUDGET 2024

DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 3 999 691€

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires des personnels municipaux, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Des mesures de bonne gestion budgétaire ont été prises depuis plusieurs années avec la volonté de :

- **préserver le pouvoir d'achat des Sannois,**
- **garantir des finances publiques saines,**
- **maintenir et développer les services publics.**

Pour ce faire, les dépenses de fonctionnement ont été le plus possibles maîtrisées, mais ont malgré tout augmenté plus fortement que les recettes :

Évolution 2019/2023 :

- Recettes réelles de fonctionnement : + 12%
- Dépenses réelles de fonctionnement : + 18%.

Principales causes d'augmentation des dépenses :

- l'inflation généralisée des prix, notamment sur les énergies, qui augmente le coût de fonctionnement des services ;
- les mesures gouvernementales annuelles de hausse des salaires des personnels ;
- La hausse des contributions obligatoires dues au SDIS, au Syndicat du Canal de Berry et aux autres organismes d'intérêt public.

La maîtrise des dépenses associée à la hausse des impôts en 2023 n'étant pas suffisante pour couvrir les dépenses supplémentaires et dans le même temps dégager une épargne nette permettant d'investir, les charges financières ont été diminuées (-19% entre 2019 et 2023) grâce à une gestion rigoureuse de la dette.

Sans mesures de gestion budgétaire de la part de l'équipe municipale, les hausses imposées par les mesures gouvernementales et la conjoncture d'inflation des prix, auraient supposé d'augmenter annuellement la fiscalité directe locale de 1 à 2 point(s).

FOCUS SUR LA DETTE :

Au 1er janvier 2008, l'encours de dette du budget principal de la commune était de 1 336 000€.

Afin de réduire la dette, l'équipe municipale n'a eu de cesse de limiter le recours à l'emprunt tout en continuant à investir. L'équipe municipale en place et notamment Monsieur le Maire, Pierre Guiblin et son adjoint chargé des finances, Monsieur Dumarest, ont veillé à optimiser les demandes de subventions et à préserver une capacité d'autofinancement en libérant un excédent de fonctionnement chaque année.

Aussi, au 1er janvier 2024 l'encours de dette était de 811 916€, soit une baisse remarquable de - 39%.

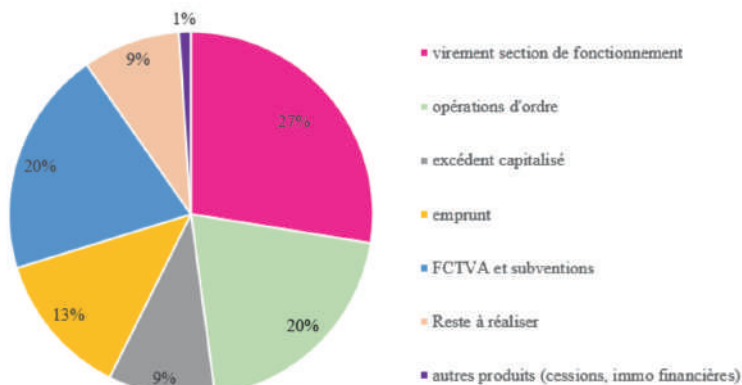
La dette par habitant par an est de 272€ tandis que la moyenne nationale est de 930€, soit près de 3,5 fois supérieure à celle de la commune.

Alors que de plus en plus de communes du Département du Cher rencontrent des difficultés budgétaires, la commune de Sannois a maintenu des marges de manœuvre, garantissant ainsi sa capacité à investir.

Tandis que certains s'attardent à des jeux politiques, rêvent de dépenser sans compter, notre action s'inscrit dans le respect de nos valeurs : l'engagement, la rigueur, l'honnêteté et la transparence.

DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 182 391€

Sur 2024, les investissements seront **financés principalement par les fonds propres** (autofinancement correspondant au virement, excédent capitalisé, reste à réaliser excédentaire), soit un montant de 539 590€.



Principaux investissements 2024 :

- L'aménagement de la rue des Naïades – phase 2/2 ;
- L'agrandissement du parking routier au parc des Grivelles – phase 2/2 ;
- L'aménagement de la rue du Docteur Roux ;
- L'engagement de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation du plan pluriannuel des aménagements urbains définis dans le cadre de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) : place du Commerce, place de la Halle et rue Fernand Duruisseau ;
- L'acquisition et les travaux de mise en sécurité de l'ancien EHPAD ;
- La création et l'aménagement du tiers-lieu dans l'ancienne trésorerie ;
- L'isolation des combles des écoles et du DOJO ;
- L'installation de visiophones à l'école maternelle ;
- La prise en charge des instruments dans la cadre du projet d'Orchestre à l'école ;
- Le remplacement de la chaudière du Centre Oscar Méténier ;
- La mise aux normes et en sécurité des locaux du Bar « Le Berry » ;
- La rénovation de l'éclairage public (au moins 135 points

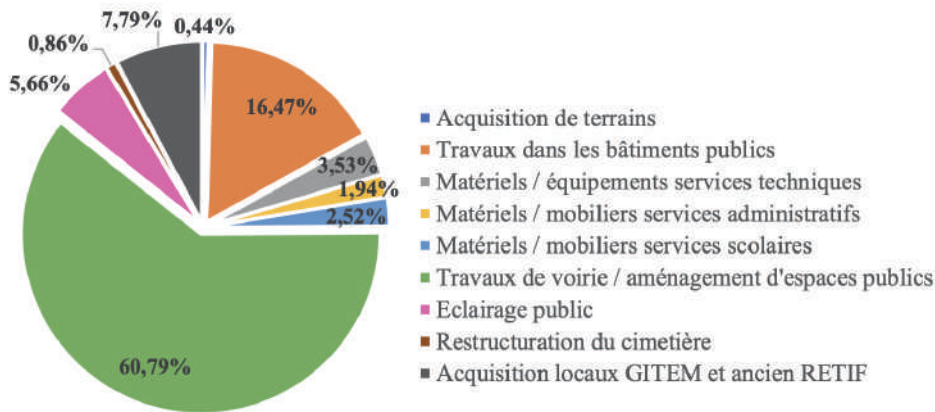
lumineux concernés), notamment route de St Pierre, route du Veurdre et rue Marguerite Audoux ;
- L'acquisition d'un broyeur d'accotement et d'un désherbeur mécanique.

La municipalité poursuit donc son programme d'investissements axés sur l'aménagement des espaces publics, l'offre de services et la diminution des consommations énergétiques (isolation, éclairage LED).

BILAN

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS 2020-2023

Sur la période 2020-2023, la commune a réalisé 2 610 127 € de dépenses d'équipements sur le budget principal.



Quelques exemples chiffrés de réalisations :

Mairie	48 089 €
Eglise	34 332 €
Pont Port Arthur	34 933 €
Ecoles publiques (maternelle et élémentaire)	139 487 €
Musée Jean Baffier	102 860 €
Maison des associations	44 171 €
Parc des Grivelles (dont solde de dépenses 2024)	59 613 €

Bâtiments publics :



Voirie / Espaces publics :



Place du Champ de Foire et parvis de l'Eglise	628 780 €
Rue de la Corderie	58 055 €
Rue de la République	136 787 €
Rue du 1er Régiment d'Infanterie	20 844 €
Cour de France services	14 520 €
Cour de la Maison des Associations	19 502 €
Rue de l'Industrie	150 762 €
Rue de l'Aubois	221 202 €
Rue Saint Louis	144 089 €
Agrandissement du parking routier des Grivelles	47 193 €
Rue des Naïades (dont solde de dépenses 2024) et accès à 5 terrains à bâtir	408 180 €

Les coûts d'aménagement de rues sont variables en fonction du linéaire d'enrobé concerné et du remplacement intégral ou non des réseaux d'assainissement.

➡ S'ajoute un équipement que l'on a tendance à oublier mais qui est pourtant essentiel pour l'environnement... Un indice : le traitement des eaux usées ...

Il s'agit bien de la construction de la nouvelle station d'épuration pour un montant global de 1 548 667 €.

LES 48H DES GRIVELLES : UN WEEK-END FESTIF À NE PAS MANQUER !



Les 24 et 25 août 2024, ne manquez pas l'événement incontournable de l'été : Les 48h des Grivelles! Organisée par les Jeunes

Agriculteurs de Sancoins et l'AESC, cette fête promet deux jours riches en activités pour toute la famille.

Venez nombreux pour partager des moments de convivialité et de découverte lors de cet événement estival exceptionnel. Les Jeunes Agriculteurs de Sancoins et l'AESC vous attendent pour un week-end mémorable !

UN PROGRAMME VARIÉ :

Samedi 24 août

- Marché de Producteurs : À partir de 10h, venez découvrir les produits locaux et artisanaux de notre région. Une occasion idéale pour faire le plein de saveurs authentiques.
- Forum des Métiers du Commerce et de l'Artisanat : Une opportunité unique de rencontrer des professionnels et d'en apprendre plus sur ces métiers passionnants.
- Banda L'Indépendante : Ambiance musicale garantie avec cette fanfare entraînante qui animera la journée.
- Jeux Inter-Associations : Participez ou encouragez les équipes locales dans une série de jeux amusants et compétitifs.
- Repas & Concert : Le soir, à partir de 18h, un repas festif suivi d'un concert du groupe Black Berry.

Réservez dès maintenant votre repas (18€) en appelant l'un des numéros suivants : 06.99.40.94.05. / 06.28.61.45.38 ou 06.10.42.50.91.

Dimanche 25 août

- Brocante : Dès le matin, flânez parmi les stands et dénichiez des trésors dans cette brocante conviviale.

Tout le Week-End

- Exposition de Camions, Voitures et Matériels Agricoles : Une exposition impressionnante pour les passionnés de véhicules et de machines agricoles.
- Fête Foraine : Des attractions pour petits et grands, pour des moments de divertissements inoubliables.

Pour les gourmands et les gourmets, des stands de restauration et des buvettes seront disponibles sur place toute la journée.

LE MÉDIAVAN



Depuis octobre 2023, l'association « les Fripons » a posé ses valises dans les locaux du futur tiers-lieu, Place du Commerce, pour y installer un espace radio tous les mercredis. Aujourd'hui, grâce au soutien de la Commune de Sancoins, de la CAF, et de l'investissement des acteurs locaux, ce sont 19 podcasts avec des sujets divers et variés qui ont été diffusés

sur: <https://www.lemediavan.fr/sancoins>.

Au vu du succès que rencontre cette action, cette dernière a d'ores et déjà été renouvelée pour l'année 2024/2025 !

Vous pourrez les retrouver cet été dans la tournée du Médiavan à travers la campagne Berrichonne. Restez aux aguets, les informations arrivent !



DES « TONTONS ÉLEVEURS » AUX « TONTONS TRANCHEURS »



Un collectif de cinq éleveurs

locaux, représentant les trois départements , Cher (sur les communes de Givardon et Neuilly-en-Dun), Allier et Nièvre, s'était constitué, depuis 2021, pour proposer un circuit de commercialisation en vente directe, susceptible de rapprocher producteurs et consommateurs. Aujourd'hui avec l'appui de trois investisseurs, les « Tontons éleveurs » (dont une agricultrice, une gestionnaire et une présidente) deviennent des « tontons... trancheurs » : le 20 avril dernier, face au marché des Grivelles, au 38, avenue Louis et Auguste Massé était solennellement inauguré, en présence d'élus et responsables professionnels agricoles et commerciaux, un atelier de découpe de viande (bovine, ovine, porcine), d'environ 700 m2 (un investissement de plus d'un million d'euros, avec des aides régionales) où l'on trouve salles de travail, séchoirs et chambres froides. Le principe : les animaux sont abattus à Saint-Amand, les

carcasses sont travaillées ici à l'atelier par des bouchers professionnels (à terme, quatre salariés) pour un conditionnement en barquettes de cinq ou dix kilos, ensuite et pour le moment, commercialisées par les éleveurs eux-mêmes, incluant gestion de commandes en lignes. Mais bientôt, l'atelier pourra vendre en direct au public, en magasin, toujours au nom de chaque éleveur. Un double objectif est recherché : mieux valoriser le cheptel des éleveurs locaux et offrir aux consommateurs, en circuit court, des produits de qualité abordables et surtout garantis. En projet, d'autres développements sont envisagés à plus longue échéance : charcuterie, voire plats cuisinés. Parmi la clientèle visée figure la restauration collective, particulièrement scolaire. Même si le réseau des éleveurs pourrait s'étendre, on souhaite se garder de toute envergure industrielle : des apports limités à un rayon d'une cinquantaine de kilomètres, quatre « grosses bêtes » et une dizaine de « petites » (veaux et porcs) par semaine. Bon appétit... mais aussi vœux de réussite pour une courageuse entreprise, à l'heure des évolutions en matière de nutrition marquées par un recul des produits carnés.

L'OUTIL EN MAIN

Le 12 décembre 2023 une nouvelle association a vu le jour à Sancoins : « l'Outil en Main ». Grâce au soutien de la Mairie de Sancoins, exprimé sous la forme d'une subvention, du Département, de dons d'anonymes et de l'implication de commerçants locaux, le futur tiers-lieu place du Commerce, continu de prendre de l'ampleur. Le principe : des bénévoles retraités du monde de l'artisanat et de métiers manuels, transmettant leur savoir-faire à des jeunes, le temps des mercredis après-midi. C'est une belle manière de créer un lien intergénérationnel et de susciter par la même occasion, des vocations parmi la jeune génération.

Au total, ce sont une quinzaine de bénévoles qui seront présents, à proposer des ateliers de cuisine, de couture, d'électricité, de plomberie, de menuiserie, mais aussi de taille de pierre, de charpente, de mécanique, d'art floral et de coiffure. Pour tout renseignement, il est possible de s'adresser à l'adresse mail suivante : loutilenmainssancoins@gmail.com



L'Outil en Main

LE MATCH DU COEUR

Le 20 avril dernier, Samuel VAISSON, président d'Actions Solidaires France, Olivier BOUBAT, entrepreneur à Neuilly-en-Dun et Bruno DECREUX, président du club de foot de Sancoins ont organisé au Stade Fernand Duruisseau, le " Match du Coeur " avec la participation exceptionnelle de deux légendes du football français : Emmanuel PETIT et Luc SONOR. Ce match a permis de récolter 1260 € au profit de l'organisation de la fête de l'été pour nos aînés de l'EHPAD du Pré Ras d'Eau de Sancoins le 3 juillet.

Au cours de cet événement caricatif, 3 équipes se sont affrontées: la team Sam VAISSON et ses amis, la team Boubat et ses amis et l'équipe de l'Etoile Sportive de Sancoins. Solidarité, générosité et bienveillance sont trois mots qui décrivent parfaitement cette journée exceptionnelle.



LA FLAMME OLYMPIQUE À CHATEAUROUX

Le tir, dont les épreuves ont eu lieu dans la cité de Châteauroux, a été particulièrement fêté. Le relais a été mené par Sylvie Lanson, figure du tir dans le territoire. À ses côtés, 23 passionnés se sont succédés dont l'internationale Agathe Girard, les jeunes espoirs Emma Magdelaine et Estelle Fauchon ou encore Jérôme Perrochon, membre de l'équipe de France de para tir pistolet.

Le club de Tir de Sancoins a été mis à l'honneur. En effet, Véronique TISSIER,

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION POUR L'ESSOR DE SANCOINS ET SON CANTON

L'AESC (Association pour l'Essor de Sancoins et son Canton) a été créée en 1996 à la suite du Comice Agricole. Elle regroupait alors 3 associations réunissant le Président de l'Union des Commerçants, celui du Comité des Fêtes et le Président du Comice Agricole, durant 20 ans, c'est Monsieur Maurice MICAULT qui en fut Président.

À l'occasion de cet événement, l'installation d'une sonorisation dans la ville sur les trois axes principaux a été mise en place, afin de permettre la diffusion de musique et de messages publicitaires les mercredis et samedis matins, et ce, jusqu'au milieu des années 2000.

Aujourd'hui, l'AESC intervient principalement en soutien d'autres associations pour la recherche de partenaires, dans la gestion administrative ou encore le jour J avec des bénévoles présents sur les manifestations.

Ces interventions sont effectives sur des événements tels que la brocante des Grivelles, le pavé Charolais et bien d'autres.



deux fois championne du Monde et recordwoman du Monde à l'arme ancienne et Mattéo Beugnon tireur très méritant, ont été choisis pour porter la flamme olympique à Châteauroux.



L'association des Arts Manuels Créatifs et Décoratifs de Sancoins propose diverses activités comme la couture, la broderie au point compté, au ruban, du permagano, du boutis, de la mosaïque, de la peinture sur soie, etc... pour tous niveaux du débutant aux confirmés. Depuis plus de 10 ans, l'association a en charge la confection de Monsieur Carnaval (cette année un marin) qui est brûlé en fin de défilé comme pour dire au revoir à l'hiver et bonjour au printemps. Des travaux manuels qui demandent beaucoup de patience, du temps et de la méticulosité.

- Convivialité assurée tous les lundis après-midi - Contact: Rodolphe JOUSSE - 02 48 74 56 57



DU CÔTÉ DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES



L'Union musicale

Inter Gym : promeut le sport et la santé avec 4 cours différents au DOJO à Sancoins et à Mornay sur Allier. Une nouvelle présidente a été élue: **Mme Sylvie TERLY - 06.98.37.96.58.**

Tac'on'art : En 2023 les comédiens ont joué à 8 reprises et ont co-organisé le téléthon. Le bureau reste inchangé mais recherche des membres et comédiens. **Contact: M. Cédric HENRY - 06.78.31.68.75.**

Union musicale : En 2023, plusieurs concerts ont eu lieu dont Sancoins, Neuilly-en-Dun, Mornay sur Allier. Ils ont participé au carnaval et à toutes les cérémonies officielles. Pour information, les cours sont les mardis soirs. **Contact de la nouvelle Présidente: Mme Valérie JACQUET - 06.37.59.69.01.**

La boule sancoinnaise : L'effectif est de 24 licenciés. Le club a participé à divers championnats et autres concours. Plusieurs concours sont prévus en 2024 dont le challenge BEAUVAL Christian le 21 juillet et une participation au téléthon. **Contact: M. Franck DESCLAUX - 06.30.62.25.93.**

Comité des fêtes: Michel BIRIN, président souhaitait renforcer son équipe, afin de pouvoir poursuivre l'aventure et plusieurs personnes ont intégré le bureau. **Contact: M. Michel BIRIN - 07.89.53.22.82.**



La boule sancoinnaise



Le Comité des fêtes



Tac'on'art

RETOUR SUR LE Téléthon

Les animations organisées dans la commune ont permis de récolter 8 565,24 euros pour l'AFM Téléthon, montant annoncé par Coralie Tierce et Jean Lapra en présence de représentants de l'AFM Téléthon. La troupe Tac'on'art et l'association des donneurs de sang bénévoles ont été essentiels dans l'organisation des événements. Le garage Tierce, le Tir sportif sancoinnais et la ville de Sancoins, qui a ajouté 500 euros et fourni une salle, ont également contribué. Les 130 enfants participants ont parcouru 397 kilomètres, laissant des souvenirs joyeux. Les organisateurs ont remercié tous les participants et remis des diplômes aux écoles, au Tir sportif et aux pompiers.

LE PASS'ÂGE



Le Pass'âge vous accueille tous les jours au 67 rue Fernand Duruisseau et propose à tous les habitants (jeunes, personnes isolées, familles...) des temps de rencontre, d'activités, d'accompagnement.

L'action en direction des jeunes :

Sur ce début d'année 2024, 27 jeunes ont été accompagnés de 12 à 25 ans lors d'entretien individuel (103) pour les soutenir dans leur vie quotidienne.

Il y a eu 190 échanges sur les réseaux sociaux avec les jeunes. Ils ont accompagné une initiative (événements gaming) qui a mobilisé une centaine de participants et qui a permis à 7 jeunes d'aller assister à un concert du printemps de Bourges. Enfin, il y a eu 84 présences lors de nos séances de "aller vers" (permanence au collège, actions hors les murs).

L'action en direction des familles et des habitants:



GRANDE LESSIVE EDITION 2024

Une nouvelle fois cette année, l'opération « La Grande Lessive » a fait des adeptes auprès des écoliers de l'école maternelle Georges DUFAUD et de l'école élémentaire Hugues LAPAIRE. « La Grande Lessive » s'est déroulée le 21 mars 2024 place Jean Marchal à Sancoins, ainsi qu'à l'intérieur même du musée Jean Baffier, exceptionnellement ouvert pour l'occasion. Il s'agit désormais d'un rendez-vous annuel auquel sont conviés, les élèves mais également leurs familles, ainsi que l'ensemble de la population environnante, qu'elle soit particulièrement attachée à l'Art ou simplement curieuse de découvrir le talent et la créativité de nos jeunes artistes en herbe. « La grande lessive » consiste en une exposition éphémère, épinglée sur fil à linge, ayant pour objectif de valoriser l'art en création et de développer le lien social. Cette année, en partenariat avec le centre artistique Jean Baffier, le thème retenu pour cette 35ème édition était « Faire des bulles ». Ainsi dans chacune des classes engagées, les élèves ont décliné le thème selon différentes techniques : dessins, peintures, photos, collages. « Faire des bulles » fut ainsi le point de départ d'une réflexion



Sur ce début d'année, le Pass'âge a accompagné huit habitants lors d'entretien (45) (parentalité, accès aux droits..), organisé 80 ateliers pour les habitants pour 434 présences.

Une initiative des familles pour Pâques a permis de créer une chasse au trésor, et d'assister à un spectacle. Un groupe d'habitants a construit un projet de départ en vacances à la mer pour le mois de juillet.

VIE SCOLAIRE

donnant corps aux réalisations plastiques. Des variations plastiques et esthétiques insoupçonnées dérivant d'expériences successives qui enclenchent un processus créatif. Une nouveauté pour cette édition : la mise en place d'un atelier ouvert à tous auquel se sont courageusement essayés les visiteurs. Rendez-vous en 2025, pour une édition où pourraient être conviés de nouveaux participants...



A L'ÉCOLE DE LA BIODIVERSITÉ

Cette année, dans le cadre de sa labellisation éco-école, l'école maternelle Georges DUFAUD met à l'honneur la biodiversité. Chaque classe a mis en place un élevage pour observer la croissance et le développement des animaux : abeilles, poules, poissons et papillons. L'école accueille trois poules noires du Berry depuis le mois de janvier. En plus du grain, les poules bénéficient des restes de la cantine afin de réduire les déchets. Dans la cour de l'école, sont installés nichoirs et mangeoires pour observer les oiseaux. La classe de GS participe au programme vigie-nature avec le concours du museum d'histoire naturelle, en recensant les oiseaux. Les élèves font aussi classe dehors dans la cour de l'école en réalisant un herbier, en jardinant, en observant les petites bêtes avec des boîtes loupes, en faisant du landart...

Les élèves de PS-MS iront à l'aquarium de Touraine grâce aux subventions de la mairie et de l'amicale des écoles. Quant aux élèves de GS, ils iront à l'étang de Goule au mois de juin avec les CP afin de pratiquer diverses activités en pleine nature.

Le thème a aussi été mis à l'honneur lors du carnaval au mois de mars et la fête de l'école, qui aura lieu le 28 juin, sera l'occasion de clore le programme.

LA SOIRÉE COLLÈGE

Mardi 4 juin dernier, le collège Marguerite AUDOUX de Sancoins a organisé une grande soirée culturelle à la salle Oscar METENIER.

Au programme: chorale, théâtre avec la pièce " Colère et passion " et expositions des travaux des élèves.

Une tombola était organisée et tous les gains récoltés lors de cette soirée ont été reversés au Foyer Socio Educatif du collège.

VIE PRATIQUE



EN BREF

Il est essentiel de maintenir propre le trottoir devant chez soi pour garantir la sécurité et la beauté de notre quartier.

Nous tenons à nous excuser par l'excès de végétation du cimetière, affecté par des conditions climatiques exceptionnelles et l'obligation légale d'arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires pour protéger l'environnement. Soyez assurés que nous travaillons activement pour remédier à cette situation. Merci de votre compréhension et de votre coopération.



RAPPEL CONCERNANT LES MODES DE DIFFUSIONS DES INFORMATIONS CONCERNANT LES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL:

Les **dates des prochains Conseils municipaux** sont à retrouver sur le site web de la Mairie: <https://www.sancoins.fr> Onglet "la Mairie / Décisions et délibérations " et sur le panneau lumineux en centre ville.

La **liste des délibérations** et les comptes-rendus sont consultables sur demande à l'accueil de la mairie ou disponibles sur le site internet de la commune Onglet "la Mairie / Décisions et délibérations " et les **comptes-rendus** sont aussi téléchargeables sur le site Onglet " la Mairie / Les comptes rendus du conseil ".

Mémento Mairie de Sancoins

10 place de la Libération - BP 34 - 18600 Sancoins

Tel: 02 48 77 52 42

Fax: 02 48 74 63 62



www.sancoins.fr



Commune de
Sancoins



Application Ki&Ki
- SANCOINS



mairie.de.sancoins@orange.fr

Heures d'ouverture au public:

Lundi - Jeudi et
Vendredi :

8h30 - 12h et
13h30 - 17h30

Mardi :

13h30 - 17h30

Mercredi :

8h30 - 12h



Comme chaque année
le CCAS de Sancoins organise
des festivités de fin d'année en
faveur de nos aînés. Pour tout
renseignement, vous pouvez
contacter Florine au:
02 48 77 01 75.

C'EST OBLIGATOIRE !



À 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN !

Tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent obligatoirement effectuer leur recensement citoyen, en ligne ou en mairie. Il doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire.

Le recensement citoyen est obligatoire. Il permet d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

L'attestation de recensement permet de s'inscrire à un

examen (brevet d'études professionnelles, baccalauréat, etc...) ou un concours administratif en France avant l'âge de 18 ans. Vous pouvez faire ce recensement **à la mairie de votre commune ou en ligne**. Il faudra dans les 2 cas fournir les documents suivants :

- la carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- le livret de famille à jour ;
- un justificatif de domicile (dans le cas d'une inscription en mairie uniquement).

À noter :

Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire votre recensement à votre place et en votre absence.

Quand faut-il faire son recensement ?

Le recensement citoyen est obligatoire et dépend de votre situation :

- un jeune né français doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16ème anniversaire ;
- un jeune devenu français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française.



Sur le site internet :



www.sancoins.fr

Sur Facebook :



Commune de Sancoins

Depuis notre application mobile :



Pour installer l'application

- 1 Téléchargez ki&ki**
 Disponible sur App Store  DISPONIBLE SUR Google play
- 2 Connectez-vous**
 Lancez l'application et cliquez sur « Je commence »
- 3 Rejoignez SANCOINS**
 Cliquez sur « Rejoindre un réseau » et saisissez le code réseau : SANCOINS

SUIVEZ-NOUS

Retrouvez toute l'actualité de votre commune

Informations, événements, actualités





VILLE DE
SANCOINS

Agenda des Manifestations 2024

JUILLET

- 7: Fête du canal - Brocante
- 10: Exposition temporaire
C. Bleuzet et école de
peinture de Mornay-
sur-Allier au CAJB
- 12: Don du sang
- 13: Retraite aux flambeaux
et feu d'artifice au Canal
- 14: Défilé

SEPTEMBRE

- 6: Don du Sang
Vente de livres à la
médiathèque
- 7: Forum des Associations
- 14: Soirée Moules frites
- 15: Rifles - ADSB
- 15: Exposition temporaire
Laury Lagneau au CAJB
- 22: Brocante des écoles
publiques

NOVEMBRE

- 8: Don du Sang
- 9: Concours Belote - Comité
des fêtes
- 11: Rifles des écoles publiques
- 11: Cérémonie du 11 novembre
- 16: Repas dansant - AESC
- 23: Sainte Barbe - Amicale des
Pompier

AOÛT

- 14/15: Rifles Étoile Sportive
- 24: les 48h des Grivelles
- 25: Brocante des Grivelles

OCTOBRE

- 6: Rifles Comité des Fêtes
- 11: Rifles EHPAD
- 26/27: Rifles Étoile Sportive

DÉCEMBRE

- 1: Rifles - Judo Club Sancoins
- 6-8: Téléthon - Tac'On'Art
- 11: Vente de vin chaud -
Comité des Fêtes
- 15: Rifles Étoile Sportive
- 21: Arbre de Noël - Comité
des Fêtes
- 22: Concert Chorale - Eglise
de Sancoins
- 31: Réveillon Saint Sylvestre -
Comité des Fêtes

Suivez l'agenda des manifestations et nos actualités
sur notre site internet: www.sancoins.fr
sur notre page facebook: commune de Sancoins et
et sur l'application Ki&Ki

